C2RP
Carif-Oref
Hauts-de-France



Identification des besoins en formations et en équipement de plateaux techniques

Filières Travaux publics - Génie civil - Rénovation énergétique des bâtiments

Septembre 2026

Date de publication : Octobre 2026
Directeur de la publication : Yves MUCHEMBLED

Crédits photo : Magnific
Page 33 : EDF EPR 2 GRAVELINES, vue préliminaire architecturale au 22 07 24 susceptible d'évolutions / Santer Vanhoof Architectes
Page 43 : Jérémy-Günther-Heinz Jähnick / Wingles - Cité des Tabernaux (07) / Wikimedia Commons / GFDL-1.2

Conception et réalisation : C2RP

01 **Introduction**

Contexte et enjeux
Projets régionaux à impact
Métiers en tension et déficit de qualification
Méthodologie, périmètres et définition

02 **État des lieux et prospective**

Expression des besoins en emploi
Analyse quantitative
- Dossier EPR2
- Dossier ERBM
- Dossier CSNE

03 **Analyse qualitative**

04 **Préconisations générales**

Interprétation des résultats
Recommandations opérationnelles

05 **Sources de financement des plateaux techniques**

06 **Annexes**



Introduction

Contexte et enjeux

La région Hauts-de-France est aujourd'hui au cœur de profondes mutations économiques et industrielles, portées notamment par la mise en œuvre de grands projets structurants. Parmi ceux-ci figurent notamment la construction des réacteurs nucléaires EPR2 à Gravelines, le chantier du Canal Seine-Nord Europe, ainsi que les programmes de rénovation thermique des logements, en particulier sur le bassin minier. Ces dynamiques génèrent des besoins importants en main-d'œuvre qualifiée dans les filières des Travaux Publics, du Génie Civil et de la rénovation énergétique des bâtiments.

Or, ces secteurs apparaissent déjà comme particulièrement en tension, confrontés à des difficultés de recrutement croissantes et à une nécessaire adaptation des compétences aux évolutions technologiques, environnementales et réglementaires. La montée en puissance de ces projets implique au niveau de l'offre de formation à la fois un renforcement en capacité et un ajustement en adéquation avec les besoins opérationnels des entreprises.

En effet, au-delà du volume de main-d'œuvre nécessaire, ces transformations impliquent une adaptation des systèmes de formation, tant en termes de contenus pédagogiques que de capacités d'accueil et d'équipements techniques.

A cet égard, les plateaux techniques, en tant qu'espace d'apprentissage pratique reproduisent les conditions réelles de travail, et constituent un levier central pour accompagner la montée en compétences des publics formés. Leur présence de façon adaptée et leur disponibilité représentent donc un élément essentiel pour ces formations et par voie de conséquence pour répondre aux enjeux des employeurs.

En parallèle, l'investissement dans de nouveaux plateaux techniques, ou le renouvellement de ceux existants est très intense financièrement. Il convient donc préalablement d'analyser la situation de près et d'imaginer l'ensemble des solutions.

Contexte et enjeux

Face à ces enjeux, le C2RP a été missionné par la DREETS et la Région Hauts-de-France pour réaliser une étude sur l'identification des besoins en formations et en équipements de plateaux techniques sur les filières des Travaux Publics, du Génie civil et de la Rénovation Energétique des Bâtiments.

Celle-ci poursuit un double objectif : d'une part, identifier les besoins en formation et en équipements de plateaux techniques nécessaires pour accompagner ces transformations ; d'autre part, fournir des éléments d'aide à la décision à destination des financeurs de la formation et des investisseurs en équipements pédagogiques.

L'étude s'attache ainsi à analyser l'adéquation entre l'offre de formation existante et les besoins en recrutement générés par ces projets, à cartographier cette offre à l'échelle du territoire, et à évaluer le niveau de couverture des plateaux techniques mobilisables à date du livrable.

Elle vise également à formuler des propositions opérationnelles permettant d'améliorer cette couverture et de renforcer la capacité du système de formation à répondre aux grands projets territoriaux.

Enfin, l'étude aborde le sujet des alternatives à l'installation ou le renouvellement de plateaux techniques.

Projets régionaux à impact

Le Canal Seine-Nord Europe (CSNE)

Il constitue une infrastructure stratégique majeure à l'échelle nationale et européenne. D'ici 2030, le canal reliera Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord) et permettra de connecter le réseau navigable français aux 20 000 km de voies européennes.

Ce grand chantier est un investissement de **plus de 5 milliards d'euros** financé par l'Union européenne, l'Etat, la Région Hauts-de-France, les départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme. Ces acteurs publics pilotent la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), établissement public qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Reliant le bassin de la Seine au réseau fluvial du nord de l'Europe, il génère un volume exceptionnel de travaux publics, impliquant des opérations complexes de terrassement, de construction d'ouvrages d'art et de gestion hydraulique :

- **Construction de 3 ponts canaux** : le pont-canal de la Somme, le franchissement de l'A29 en pont-canal et le franchissement de l'A26 en pont-canal
- **Construction de 7 écluses** : Montmacq, Noyon, Catigny, Allaines, Marquion/Bourlon, Oisy-le-Verger et l'écluse de jonction avec le Canal du Nord
- **Construction de 10 quais à vocation économique**
- **Construction puis aménagement des 4 ports intérieurs** : Noyon, Nesle, Péronne et Cambrai-Marquion
- Travaux de terrassement des **107 kilomètres** de voies navigables entre Compiègne et Aubencheul-en-Bac
- **70 ouvrages d'art** au total sur le chantier.

Projets régionaux à impact

6 000 emplois directs devraient être mobilisés et 3000 créations de postes supplémentaires sont prévues sur 29 métiers identifiés principalement dans les travaux publics et le génie civil.

Les partenaires emploi-formation-insertion se sont fortement mobilisés et de façon concertée sur ce projet au regard de son impact à travers les dispositifs : Canal Formation, Canal Emploi et Canal Solidaire pour garantir l'accès l'emploi à l'échelle locale.

Canal Formation, piloté par la Région Hauts-de-France, identifie les formations les plus adaptées pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et personnes en projet de reconversion professionnelle, en adéquation avec les demandes spécifiques des entreprises et de leurs sous-traitants. Le dispositif met en place des outils pour leur permettre d'accéder aux offres de formation et de les orienter au mieux.

Canal Emploi, piloté par France Travail en lien avec la Région Hauts-de-France, met en avant les offres de manière hiérarchisée, selon le métier et le niveau de compétences. Canal Emploi est étroitement lié au dispositif Canal Formation qui prépare à un futur poste.

Canal Solidaire est le dispositif d'insertion professionnelle mis en place par la Société du Canal Seine-Nord Europe et les Départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme et du Val d'Oise. L'objectif est de faire profiter les personnes éloignées du monde du travail des opportunités locales d'emploi et de formation offertes par la réalisation du Canal Seine-Nord Europe.

Projets régionaux à impact

La construction des réacteurs nucléaires EPR2

Le programme EPR2, et en particulier le projet de construction de deux réacteurs sur le site de Gravelines, constitue un chantier industriel d'ampleur exceptionnelle, tant par sa durée que par les volumes de travaux engagés. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de décarbonation de l'énergie, et s'étend sur une temporalité longue (2025–2040) et mobilisera jusqu'à 8 000 à 10 000 salariés en phase de construction (Source EPR2).

La nature des besoins en formation et en compétences évolue en fonction des différentes phases du projet.

La phase des travaux préparatoires, amorcée à partir de 2026, mobilise en priorité les métiers des travaux publics. Elle comprend des opérations de terrassement, de renforcement de sols et d'aménagements des Voiries et Réseaux Divers (VRD).

La phase de construction en génie civil constitue ensuite le cœur du chantier. Elle se distingue par des volumes exceptionnels, avec environ 1 million de m^3 de béton et 200 000 tonnes de ferraillage et es métiers mobilisés sont ceux du gros œuvre spécialisé. Cette phase se caractérise par une technicité élevée, notamment liée aux exigences du nucléaire, et par un recours important à la préfabrication, traduisant une industrialisation croissante des processus constructifs.

Les phases suivantes, dédiées aux montages électromécaniques et aux essais, mobilisent davantage des compétences industrielles mais impliquent une forte coordination avec les activités de génie civil, notamment en matière d'interfaces techniques.

Le projet vise explicitement à favoriser le recours à la main-d'œuvre locale, en structurant des dispositifs de recrutement et de formation adaptés, et en construisant des parcours permettant l'insertion de publics éloignés de l'emploi.

Dans une logique de permettre au plus grand nombre de demandeurs d'emploi en proximité de bénéficier des opportunités d'embauche, les partenaires emploi-formation-insertion avancent de façon concertée en offrant des solutions adaptées aux profils des candidats.

Projets régionaux à impact

L’Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)

Porté par l’État, la Région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que les intercommunalités du bassin minier, il vise à accompagner la transformation d’un territoire historiquement marqué par l’activité minière et confronté à des enjeux socio-économiques importants.

Ce programme s’inscrit dans une ambition globale de redynamiser le territoire, articulée autour de plusieurs objectifs : l’amélioration du cadre de vie à travers la rénovation des cités minières et des espaces publics, le renforcement de l’attractivité territoriale, le soutien à l’emploi local, ainsi que l’accompagnement des transitions écologiques et énergétiques.

La rénovation énergétique des logements constitue le pilier central de l’ERBM : environ 23 000 logements sociaux énergivores sont concernés par des opérations de réhabilitation, souvent couplées à des travaux d’aménagement urbain mobilisant également les filières des Travaux Publics. À fin avril 2025, plus de 15 000 logements ont déjà été rénovés, traduisant une montée en puissance significative des chantiers sur le territoire

Dans une logique de permettre au plus grand nombre de demandeurs d'emploi résidant sur ce territoire et en vue de bénéficier des opportunités d'embauche, les partenaires emploi-formation-insertion avancent de façon concertée en offrant des solutions adaptées aux profils des candidats.

Projets régionaux à impact

Impacts possibles d'autres projets régionaux

Il convient de préciser que d'autres projets, bien que situés en dehors du périmètre direct de cette étude, sont susceptibles d'influencer les besoins en formation ainsi que les équipements des plateaux techniques.

La construction d'une nouvelle ligne de tramway Lillois, déployée sur plusieurs branches et traversant 11 communes, pourrait générer, à moyen et long terme, des besoins significatifs en compétences. Prévu pour une mise en service à l'horizon 2035, ce projet d'envergure créerait des besoins notamment dans les domaines du génie civil, des travaux publics et des infrastructures de transport, impliquant ainsi une adaptation potentielle de l'offre de formation et des dispositifs pédagogiques.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'impact des constructions liées à l'implantation des datas center en Hauts-de-France qui nécessiteront également des compétences en Travaux publics et Génie Civil.

Impacts de la conjoncture

Le niveau d'activité du bâtiment, du Génie civil et des Travaux Publics est soumis à des aléas potentiellement importants, que ce soit au niveau de la commande publique ou de la commande privée, générant une demande d'emploi avec des variations de même ampleur.

Métiers en tension et déficit de qualification

L'activité liée aux grands projets d'infrastructures et de réindustrialisation s'inscrit dans un contexte de tensions déjà existantes dans les secteurs du BTP et du génie civil. Les données issues de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) mettent en évidence **un déséquilibre important entre les besoins en recrutement et les profils disponibles**, avec une majorité de recrutements jugés difficiles, en particulier dans les métiers techniques et qualifiés du bâtiment et des travaux publics. Cette tension est renforcée par la dynamique des grands chantiers régionaux, tels que le Canal Seine-Nord Europe ou le projet EPR2 de Gravelines, qui génèrent des besoins massifs en main-d'œuvre. Si nous prenons pour exemple, le chantier du Canal Seine-Nord Europe celui-ci mobilisera jusqu'à 6 000 personnes avec environ 3 000 recrutements à réaliser, notamment pour les conducteurs d'engins, les ouvriers Voirie Réseaux Divers (VRD), les coffreurs-ferrailleurs et les personnels d'encadrement, tandis que le projet EPR2 prévoit jusqu'à 8 000 salariés au pic du chantier.

Cette situation s'explique notamment par **un déficit de qualification** de la main-d'œuvre : près de trois demandeurs d'emploi sur cinq dans le secteur de la construction ne disposent pas de formation professionnelle (France Travail). Elle s'inscrit également dans un contexte de **transformation des besoins**, porté par la rénovation énergétique et les grands chantiers (ADEME, DREETS).

Malgré une progression de l'emploi salarié de 15 % entre 2018 et 2023 (CERC Hauts-de-France), les entreprises rencontrent des difficultés persistantes de recrutement, en particulier sur les métiers d'ouvriers qualifiés (DARES, France Travail). À l'échelle nationale, le secteur du bâtiment reste fragilisé par des fluctuations économiques, avec près de 30 000 emplois perdus dans l'artisanat sur les deux dernières années (FFB), renforçant les enjeux d'attractivité et de renouvellement de la main-d'œuvre.

Métiers en tension et déficit de qualification

Par ailleurs, les travaux préparatoires et les besoins identifiés sur ces projets confirment **des tensions spécifiques sur des métiers** clés tels que mécaniciens d'engins, géomètres, projeteurs, canalisateurs ou maçons VRD, ainsi que sur des profils expérimentés en Génie civil. Ces difficultés s'expliquent notamment par les **exigences en compétences techniqu**es, maîtrise des engins, lecture de plans, respect des normes de sécurité détaillées dans les référentiels métiers du secteur, mais aussi par un manque de formation et d'attractivité des métiers. Ainsi, les métiers en tension dans le BTP et le Génie civil traduisent à la fois une forte demande structurelle liée aux grands projets de territoire (ERBM) et des enjeux majeurs en matière de qualification, d'anticipation des besoins et d'adaptation de la main-d'œuvre aux transformations du secteur.

Ainsi, la montée en puissance de ces projets implique ainsi un renforcement de l'offre de formation, tant en volume qu'en adéquation avec les besoins opérationnels des entreprises. Au-delà du volume de main-d'œuvre nécessaire, ces transformations impliquent une adaptation des systèmes de formation, tant en termes de contenus pédagogiques que de capacités d'accueil et d'équipements techniques.

A cet égard, les plateaux techniques, en tant qu'espace d'apprentissage pratique reproduisent les conditions réelles de travail, et constituent un levier central pour accompagner la montée en compétences des publics formés. Leur présence de façon adaptée et leur disponibilité représentent donc un élément essentiel pour ces formations et par voie de conséquence répondre aux enjeux des employeurs.

Méthodologie

Un comité de pilotage composé de représentants de la DREETS, de la Région Hauts-de-France, de la Région académique, de France Travail, de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), de la Fédération régionale du Bâtiment, de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et de Prism'Emploi est chargé de valider les choix méthodologiques, d'orienter et suivre les travaux.

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, **une méthodologie mixte a été retenue**, combinant une approche qualitative et une approche quantitative. Ce choix méthodologique vise à croiser les données et à articuler des données issues du terrain avec des éléments mesurables, afin de produire une analyse à la fois fine et objectivée.

Cette double approche permet d'appréhender les enjeux liés aux plateaux techniques sous différents angles : usages, contraintes, stratégies des acteurs, mais également capacités d'accueil, niveaux d'équipement et certifications proposées.

L'approche qualitative repose sur le recueil des données déjà disponibles et sur la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès d'un panel d'acteurs clés, comprenant principalement des organismes de formation et des acteurs institutionnels.

Ces entretiens ont été conduits à partir d'une grille d'entretien structurée autour de thématiques identifiées en amont (offre de formation, équipements, usages des plateaux techniques, relations avec les entreprises, etc.), tout en laissant une marge d'expression libre aux interlocuteurs. Les données collectées ont ensuite fait l'objet d'une analyse thématique, permettant d'identifier des régularités, des points de convergence et de dégager pistes de réflexions.

Méthodologie

S’agissant de l’approche quantitative :

- Pour l’identification des besoins en nombre de personnes à former : le C2RP s’est rapproché de la CERC, de la société CSNE et d’EDF pour estimer parmi les recrutements à réaliser la part de personnes à former, à une échelle métier
- Pour l’identification des flux de formés et définir le périmètre d’étude : le C2RP s’est appuyé sur les nomenclatures Rome pour les métiers et Formacode pour les typologies de formation, en se focalisant sur les natures de formation nécessitant le recours à un plateau technique pour être en phase avec la finalité de l’étude. La sélection de Formacodes a ensuite permis un travail de fond sur le lien emploi-formation sur les certifications liées : les formations hors RNCP ont été écartées, les certifications dont le lien est avéré ont été réparties par métier et par grands domaines Travaux publics, conduite et maintenance d’engins, bâtiment.
- A partir des certifications retenues, les flux de formés en année terminale ont été annexés (Formation initiale, voie scolaire et apprentissage, formation professionnelle des demandeurs d’emploi).

Méthodologie

- Pour le recensement des plateaux techniques en tant que tel, le C2RP a procédé en plusieurs étapes :
 - Envoi aux centres de formation d'une liste d'informations utiles (cf. annexe 4)
 - Quand retour des centres de formation des données attendues :
 - Analyse des retours et vérification des données transmises (adresse physique existante, code certification existant, ...) et réalisation des corrections nécessaires
 - Consolidation de l'ensemble des données des organismes de formation et ajout de données complémentaires (réidentification des plateaux techniques selon la formation dispensée – 1 lieu désigné pouvant disposer de plusieurs plateaux techniques distincts, affectation des plateaux techniques par grands domaines (TP, bâtiment, conduite et maintenance d'engins). Certains plateaux techniques renseignés n'étaient pas en lien direct avec les métiers recrutés ont donc été écartés pour cette étude (ils alimenteront toutefois l'outil général de recensement des plateaux techniques déployés par les Carif-Oref)
- Mise en cohérence des données transmises avec les informations émanant de l'offre de formation collectée au sein du C2RP
- Quand absence de retours après plusieurs relances : pour ne pas être sans information et avoir une vision tronquée de la situation, les services du C2RP ont réalisé un estimatif de plateaux techniques sur la base des formations dispensées par les centres de formation en question,, du dimensionnement des flux de formés l'année antérieure et retenant les informations a minima s'agissant de la qualification des plateaux techniques en question.

Méthodologie

Les cartographies représentent ainsi la géolocalisation de l'offre de formation retenues dans l'études (lieu de formation) et la géolocalisation des plateaux techniques liés sur les 3 grands domaines qui nous intéressent (TP, bâtiment, conduite et maintenance d'engins). Pour mémoire, les demandes de renseignement sur les plateaux techniques n'ayant concerné que les principaux centres de formation, seuls les plateaux techniques en lien avec ces organismes apparaissent sur les différentes cartes. Pour les organismes de formation ayant des volumes plus modestes, seules les indications de lieu de formation sont mentionnées sans information sur les plateaux techniques.

Méthodologie

En complément, **une approche quantitative** a été réalisée. Celle-ci s'est faite à partir de données collectées auprès des organismes de formation, via des outils structurés et partagés (tableaux de collecte transmis à l'issue des entretiens). Ces données portent notamment sur les indicateurs suivants : certifications et formations proposées, capacités d'accueil (nombre de personnes pouvant être formées simultanément), localisation des plateaux techniques, ouverture à la mutualisation, investissements réalisés.

L'exploitation de ces données permet de disposer d'indicateurs objectivés et de mettre en évidence, d'éventuels écarts entre l'offre existante et les besoins qui vont s'exprimer avec les grands projets cités en amont.

A noter, les éléments quantitatifs recueillis seront par ailleurs capitalisés au sein d'un outil de recensement élaboré par le Réseau des Carif-Oref (RCO) à l'échelle nationale. Un suivi dans le temps pourra donc s'opérer, au-delà de cette étude.

Pour les non-répondants, et pour pouvoir prendre en compte la dispense de formations, le C2RP s'est appuyé sur les données de formation connus dans ces autres bases et a considéré les éléments non connus sur des bases minimales. Dans les résultats présentés ici, les informations minimales en question sont mises en évidence de façon spécifique.

La complémentarité des approches constitue un élément central de la méthodologie. Cette double approche vise à croiser les perceptions des acteurs de terrain avec des éléments mesurables, afin de produire une lecture globale, cohérente et contextualisée du système de formation et des plateaux techniques à un instant donné.

Méthodologie

Quelques limites sont toutefois à préciser

Les données qualitatives reposent sur les perceptions des acteurs interrogés et les données quantitatives collectées restent dépendantes du niveau de complétude et de précision des informations transmises par les organismes et reposent sur du déclaratif. Il est à préciser que l'ensemble des organismes de formation n'ont pas répondu à la demande d'informations (en annexe de ce livrable est présentée: la liste des organismes ayant été sollicités).

Enfin, le contexte évolutif des grands projets (calendriers, volumes d'emploi, financements) introduit une part d'incertitude dans l'analyse prospective des besoins.

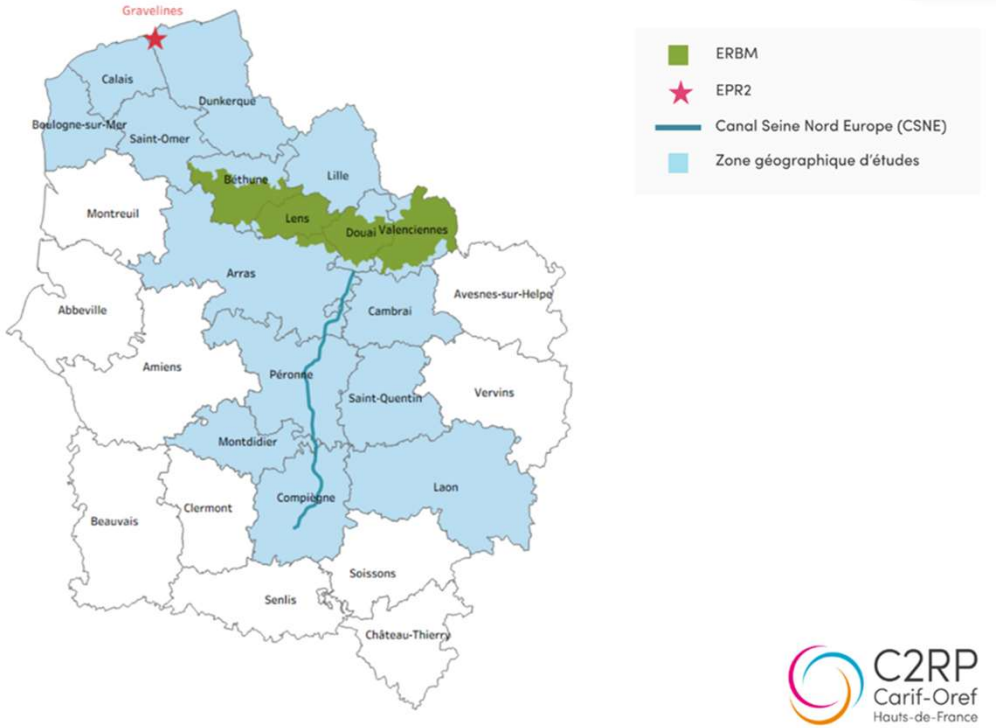
Le recensement réalisé constitue ainsi une photographie de l'existant au moment où les tableaux ont été complétés. Enfin, il convient de souligner que les plateaux techniques sont des équipements évolutifs et certaines acquisitions de nouveaux matériels, renouvellement des équipements, développement de nouvelles formations ou fermeture de dispositifs pourront modifier rapidement la cartographie présentée.

Les résultats doivent donc être considérés comme une situation de référence susceptible d'évoluer dans le temps.

Périmètre géographique et organismes interrogés

Après une analyse partagée avec le comité de pilotage et en raison de la localisation géographique des projets et de leur impact principal probable avant tout sur le système de formation de proximité, il a décidé de concentrer l'étude sur les arrondissements qui jouxtent les trois grands projets.

Pour se focaliser sur les principaux besoins, il a été convenu d'interroger les organismes de formation ayant les plus fortes volumétries d'actions de formation déclarées sur les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Les services du C2RP ont réalisé un pré-repérage à partir d'OFeli (plateforme régionale de collecte de l'offre de formations en Hauts-de-France du C2RP). Cette liste a été complétée et validée par le comité de pilotage.



C2RP Carif-Oref Hauts-de-France

Périmètre emploi-formation

S’agissant des besoins en emploi et des besoins en personnes à former, en lien avec le comité de pilotage, le C2RP s’est appuyé sur les études déjà existantes en termes de besoins en emploi et s’est rapproché des acteurs concernés : EDF pour les EPR2 de Gravelines, la société CSNE pour le canal et la CERC pour l’ERBM pour les actualiser / affiner, notamment afin de :

- Délimiter la nature des emplois utiles à observer et, par extension, des formations à étudier (ont été par exemple écartés les emplois d’encadrement pour lesquelles les formations ne nécessitent pas de recourir à un plateau technique)
- Se concentrer sur les volumes d’emploi à plus fort enjeu et éviter une dispersion des travaux d’études
- Définir les hypothèses du nombre de personnes à former

Définition

Le plateau technique

Il n'existe pas aujourd'hui de définition unique et consensuelle de la notion de plateau technique. Selon les contextes d'usage, celle-ci peut être appréhendée sous des angles pédagogiques, professionnels, réglementaires

D’une manière globale, lorsqu’on fait référence à un espace d’apprentissage, celui-ci peut être envisagé comme un environnement pédagogique pouvant prendre différentes formes. Le plateau technique constitue un outil privilégié, permettant de se rapprocher au plus près de la réalité professionnelle d’un métier, en mobilisant des équipements, des matériaux et des environnements spécifiques.

Les plateaux techniques doivent répondre à un ensemble de critères articulant exigences réglementaires, pédagogiques et professionnelles. Conformément au Référentiel National Qualité Qualiopi, ils doivent garantir l’adéquation des moyens aux objectifs de formation. Enfin, leur pertinence repose sur leur capacité à s’inscrire dans les évolutions technologiques, les exigences de sécurité et les besoins territoriaux des filières économiques concernées.

En concertation avec les membres du comité de pilotage, nous avons retenu la définition suivante dans le cadre de cette étude :

« Un plateau technique se définit par un espace dédié à l’apprentissage pratique, équipé de matériels et d’outils spécifiques à un métier ou à un secteur professionnel. Il reproduit fidèlement les conditions de travail réelles pour offrir une expérience immersive. Son acquisition peut faire l’objet d’un amortissement comptable d’une durée supérieure à trois ans. »



État des lieux et prospective

Expression des besoins en emploi

A ce stade, les principales données chiffrées proviennent des chantiers de rénovation énergétique des bâtiments (ERBM) et des démarches grands chantiers relatifs au Canal Seine Nord Europe et à la construction des EPR2 à Gravelines.

Le Canal Seine-Nord Europe se caractérise par un pic de besoins estimé à près de 6 000 emplois directs, nécessitant environ 3 000 recrutements, principalement sur des métiers de production tels que conducteurs d'engins, coffreurs ou ouvriers VRD.

En parallèle, les chantiers ERBM induisent une demande plus diffuse mais durable, notamment sur les métiers du second œuvre (électricité, plomberie, isolation), dans un contexte de fortes tensions.

Les programmes EPR2, quant à eux, mobilisent des compétences hautement qualifiées sur des durées longues, accentuant la concurrence entre secteurs.

Dans ce contexte, la simultanéité des projets fait peser **un risque important de pénurie de main-d'œuvre**, renforçant la nécessité d'anticiper les besoins en formation et en montée en compétences des publics.

Expression des besoins en emploi

Canal Seine Nord Europe (CSNE)

Les métiers mobilisés couvrent l'ensemble de la chaîne de production des travaux publics : conducteurs d'engins, ouvriers qualifiés, techniciens en génie civil, topographes, chefs de chantier et ingénieurs. Les compétences techniques requises concernent notamment le terrassement de grande ampleur, la mise en œuvre du béton armé, la construction d'ouvrages hydrauliques et la maîtrise des outils de topographie.

À cela s'ajoutent des compétences transversales devenues incontournables, telles que la maîtrise des normes de sécurité (HSE), la lecture de plans complexes, le travail collaboratif sur grands chantiers, ainsi que l'utilisation d'outils numériques comme le BIM (Building Information Modeling).

6 000 emplois au pic du chantier sont attendus avec des besoins en recrutements estimés à environ 3000 personnes. (Source démarche grand chantier CSNE) ; précisons qu'un pourcentage substantiel des personnes se déplaceront avec les travaux du chantier en fonction du planning.

Expression des besoins en emploi

La construction des réacteurs nucléaires EPR2

Le chantier s'étend sur une temporalité longue (2025–2040) et mobilisera jusqu'à 8 000 à 10 000 salariés en phase de construction (Source EPR2). La nature des besoins en formation et en compétences évolue en fonction des différentes phases du projet.

La phase des travaux préparatoires, amorcée à partir de 2026, mobilise en priorité les métiers des travaux publics. Elle comprend des opérations de terrassement, de renforcement de sols et d'aménagements Les Voiries et Réseaux Divers (VRD). Les métiers sollicités relèvent principalement des profils d'exécution : conducteurs d'engins, canalisateurs, maçons VRD, géomètres-topographes. Ces activités constituent un premier niveau d'entrée dans le chantier et représentent un levier important d'insertion et de formation de publics locaux.

La phase de construction en génie civil constitue ensuite le cœur du chantier. Elle se distingue par des volumes exceptionnels, avec environ 1 million de m^3 de béton et 200 000 tonnes de ferraillage. Les métiers mobilisés sont ceux du gros œuvre spécialisé : coffreurs-bancheurs, ferrailleurs, maçons coffreurs, chefs de chantier et encadrants. Cette phase se caractérise par une technicité élevée, notamment liée aux exigences du nucléaire, et par un recours important à la préfabrication, traduisant une industrialisation croissante des processus constructifs.

Les phases suivantes, dédiées aux montages électromécaniques et aux essais, mobilisent davantage des compétences industrielles. Toutefois, elles impliquent une forte coordination avec les activités de génie civil, notamment en matière d'interfaces techniques (réservations, structures support, intégration des équipements).

Le projet met en évidence des tensions déjà existantes dans la filière des travaux publics et du génie civil. Certains métiers apparaissent particulièrement critiques, notamment les conducteurs d'engins, les canalisateurs, les géomètres, les projeteurs et les profils d'ingénierie en génie civil.

Ces tensions sont accentuées par plusieurs facteurs : le volume du chantier, la simultanéité avec d'autres grands projets et la montée en exigence des compétences. En effet, le contexte nucléaire impose des standards élevés en matière de qualité, de sécurité et de respect des procédures, ce qui limite la disponibilité immédiate de main-d'œuvre qualifiée.

Expression des besoins en emploi

ERBM

Le projet, déjà mis en œuvre, a mobilisé environ 2 260 ETP sur les chantiers entre 2018 et 2023 (étude RENOBOOST), ainsi qu'environ 610 recrutements réalisés par les entreprises mobilisées.

Les recrutements ont principalement porté sur les métiers de la maçonnerie et du gros œuvre, suivis par les métiers des travaux publics, de la peinture-finition, de la menuiserie, de la couverture-charpente, de la plomberie-chauffage et de l'isolation-plâtrerie.

Pour la période à venir (2027 - 2029) et sur les seuls métiers d'exécution des travaux publics, du bâtiment et de la manutention (objet de l'étude), les recrutements sont estimés à 262 personnes par an, dont 105 de personnes pour lesquelles une formation sera un nécessaire préalable, le solde des recrutements devant s'opérer auprès de personnes déjà formées.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins

Afin de pouvoir mesurer le niveau de couverture entre les besoins en personnes à former et le potentiel théorique d'accueil des centres de formation et donc de leurs plateaux techniques, nous nous sommes d'abord attachés à regarder les besoins (personnes à former).

Sont ainsi repris dans les tableaux présentés ci-après :

- Un prévisionnel des besoins en emploi des 3 projets concernés par cette étude, exprimés de manière annuelle, centrés sur les métiers à caractère technique (et donc pour lesquels des formations nécessitent le recours à un plateau technique) et aux plus forts enjeux de recrutement au niveau des volumétries
- Un prévisionnel des besoins en nombre de personnes à former, considérant que parmi les personnes à recruter un certain nombre d'entre eux auront déjà les compétences et qualifications nécessaires (le nombre de personnes constituant le solde)

Ces deux prévisionnels ont fait l'objet d'échanges entre les services du C2RP et les équipes de la CERC (projet ERBM), d'EDF (projet EPR2) et de la société Canal Seine Nord-Europe (projet CSNE) pour s'assurer de leur cohérence.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins

S’agissant des capacités de formation et pour voir à quel niveau les besoins exprimés sont couverts, il est apparu utile de faire apparaître les données suivantes pour les derniers exercices connus :

- Flux de formés (voie scolaire et apprentissage) au 31/12/2024, en année de terminale quand la formation dure plus d’un an ;
- Flux de formés en 2025 (demandeurs d’emploi en formation).

Pour tenir compte de la capacité de mobilité géographique des apprenants, ces chiffres ont été scindés entre le nombre de personnes formées au sein des arrondissements en lien direct avec le projet et ceux formés dans les arrondissements en proximité.

Cela permet, le cas échéant, de mettre en évidence les éventuelles questions de mobilité quand l’offre de formation est distante de + de 30/40 kilomètres.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins

Enfin, toujours sur la capacité de l'appareil de formation à répondre aux attentes des employeurs, sont repris en nombre et en capacité d'accueil simultanée les plateaux techniques présents au sein des organismes de formation.

Par capacité d'accueil simultané, nous entendons le nombre de postes de travail.

Un même plateau technique n'étant pas mobilisé à 100% de son temps par un seul et même groupe de stagiaires, le nombre de personnes s'y formant sur une année est donc supérieur.

Les données sur la capacité d'accueil simultanée sont :

- soit extraites des déclarations des centres de formation
- soit estimées par le C2RP (en cas d'absence de réponse des centres de formation) en s'appuyant sur les flux par année d'études pour avoir un nombre moyen de formés.

Dans ce dernier cas, à défaut d'avoir une information précise, cela permet d'avoir une approche de la situation et donc d'évaluer si le besoin semble ou non couvert.

En termes de méthode, le C2RP est parti du principe que les centres de formation concernés avaient bien les autorisations nécessaires pour délivrer des formations nécessitant le recours à un plateau technique et donc étaient bien en possession du ou des plateaux techniques en question.

Pour évaluer la capacité d'accueil, nous nous sommes basés sur les flux de formés et une capacité moyenne d'accueil sur un plateau technique qui est de l'ordre de 3 formés pour 1 place en plateau technique.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins

Seront abordés ensuite les éléments propres à chaque projet : EPR2, ERBM et CSNE, à savoir :

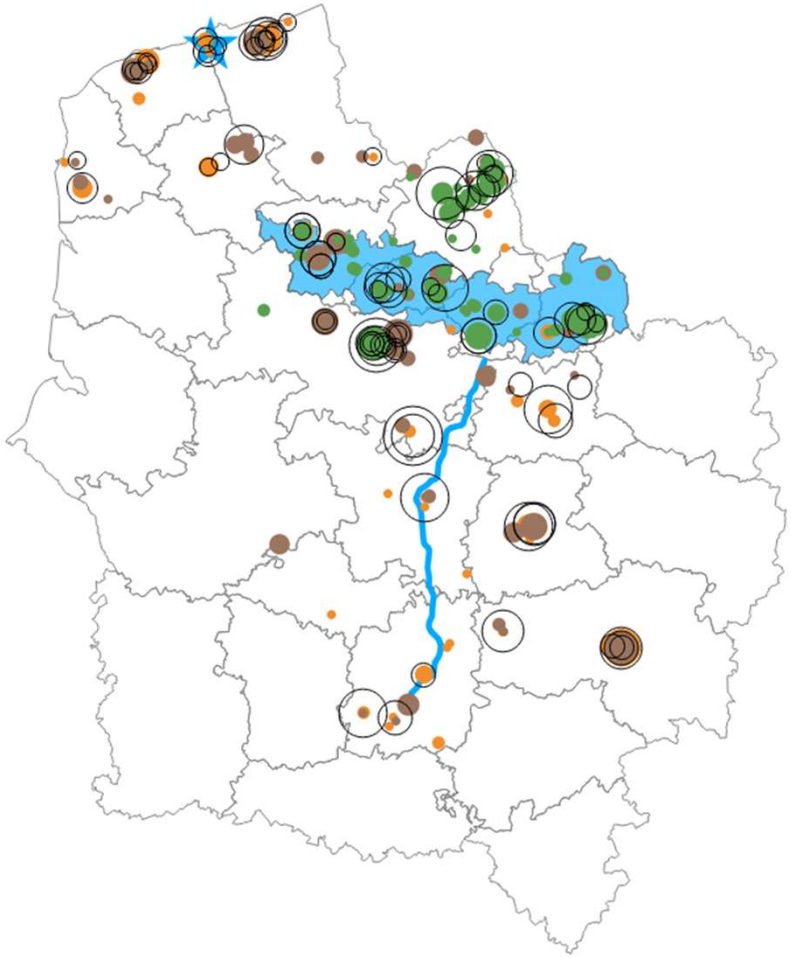
- Les volumétries prévisionnelles en termes de projets de recrutement sur les métiers visés (besoins principaux, métiers techniques pour lesquels les formations nécessitent d'avoir recours à un plateau technique), avec une ventilation annuelle et regroupés par famille de métiers
- Les volumétries prévisionnelles en termes de besoin de personnes à former sur la même période et pour les mêmes familles de métiers
- Le descriptif des familles de métiers concernés
- Les volumétries de flux de formés
- Les potentiels des plateaux techniques, selon le recensement effectué.

Viennent s'ajouter des précisions sur les chiffres évoqués pour en faciliter la lecture.

Précision utile s'agissant du projet EPR2 : au regard des éléments intrinsèques à ce chantier et en particulier du calendrier qui s'étale sur une durée supérieure à 10 ans, les données chiffrées sont à caractère indicatif. Il est fort possible que des variations soient opérantes au fil du temps.

En infra, une carte régionale donne un aperçu global de la formation et de l'implantation des plateaux techniques (au sein du périmètre géographique de l'étude).

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins



Localisation des plateaux techniques et de l'offre de formation associée en région Hauts-de-France

Cette carte permet d'avoir une vision régionale des offres de formation sur le champ couvert par l'étude et les équipements de plateaux techniques recensés.

Dans l'exposé ci-après, projet par projet, des cartes ciblées permettront d'avoir au plus près géographiquement.

- Canal Seine Nord Europe
- EPR2 - Gravelines
- Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
- Formations collectées en Travaux publics
- Formations collectées en Conduite d'engins
- Formations collectées en Bâtiment
- Plateaux techniques recensés

Offre de formation collectée par le C2RP – Juillet 2026. Plateaux techniques recensés par le C2RP – 2026

Données issues des traitements du C2RP. Tous droits réservés. Utilisation soumise à autorisation.



État des lieux et prospective

Dossier EPR2

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

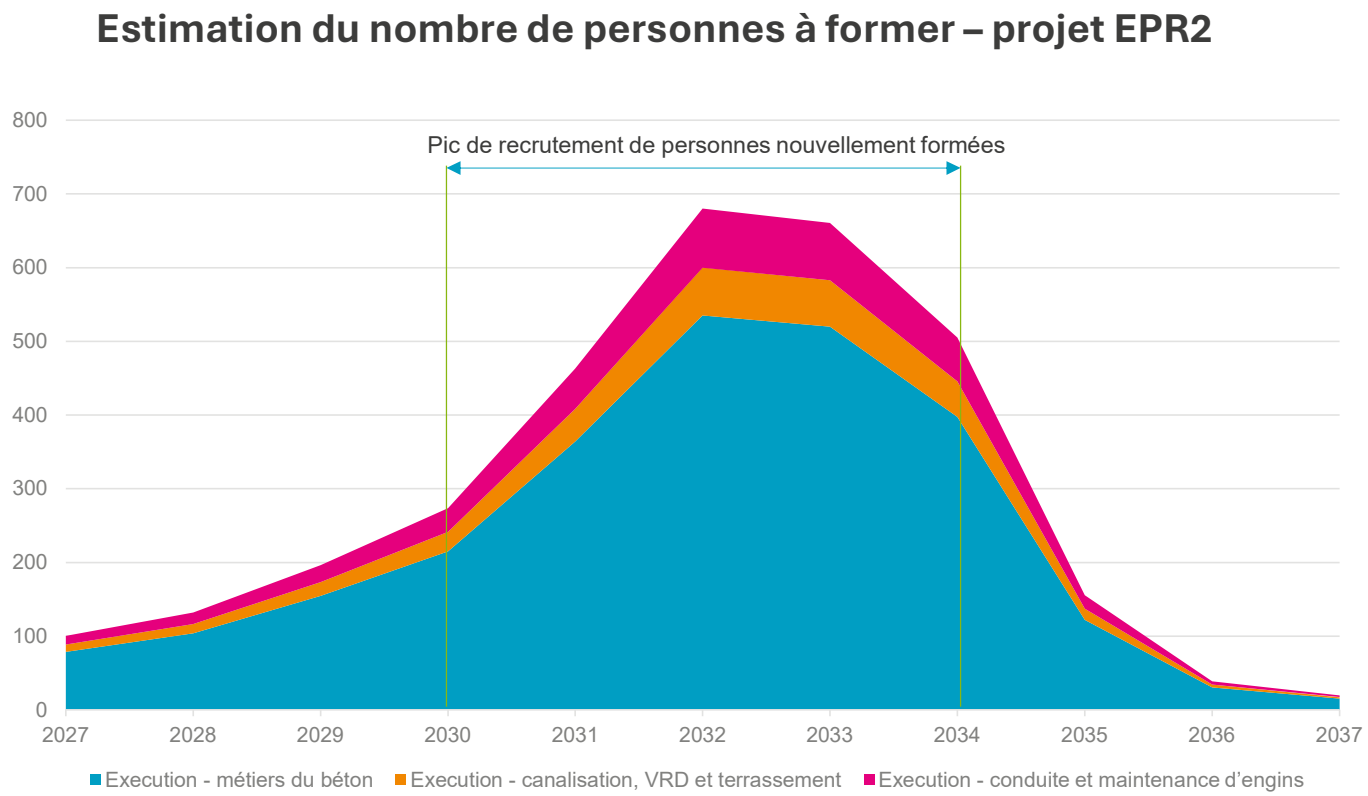
Estimation du nombre de personnes à former – projet EPR2

		Nombre de recrutements estimés (EPR2)										
		2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Travaux publics	Execution - métiers du béton	158	208	309	430	728	1070	1039	795	245	61	31
Travaux publics	Execution - canalisation, VRD et terrassement	19	25	38	52	88	130	126	97	30	7	4
Conduite d'engins	Execution - conduite et maintenance d'engins	24	31	46	64	109	160	155	119	37	9	5

		Nombre estimé de flux à former pour répondre aux besoins (EPR2)										
		2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Travaux publics	Execution - métiers du béton	79	104	155	215	364	535	520	397	122	31	15
Travaux publics	Execution - canalisation, VRD et terrassement	10	13	19	26	44	65	63	48	15	4	2
Conduite d'engins	Execution - conduite et maintenance d'engins	12	16	23	32	54	80	78	59	18	5	2

Les volumes sont en croissance jusqu'au pic prévu en 2032 avec un rapport d'environ 1 à 6 entre 2027 et 2032, puis en décroissance progressive. Au regard de la durée du chantier, il convient de rester prudents sur ce calendrier, celui-ci pouvant être amené à connaître des évolutions.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2



Ce graphique met en évidence la période prévisionnelle de pic au niveau des besoins de personnels à former pour intégrer le chantier EPR2.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Les métiers visés ont été regroupés en 3 familles pour un souci de facilité de lecture.

Ci-après sont repris pour chaque famille de métiers, les métiers correspondants

Éxécution – Métiers du béton	Éxécution – Canalisation, VRD et terrassement	Exécution – Conduite et maintenance d'engins
• Maçon / Maçon coffreur • Coffreur bancheur • Ferrailleur / Armaturier • Opérateur de centrale à béton	• Canalisateur • Maçon VRD • Ouvrier VRD (Voirie Réseaux Divers) • Terrassier/homme à pied	• Conducteur d'engins • Foreur • Mécanicien d'engins TP • Chauffeur poids lourd / benne /toupie • Grutier

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Flux de formés

Les flux de formés, qu'il s'agisse de la formation initiale (voie scolaire et apprentissage) ou de la formation des demandeurs d'emploi, sont plus élevés sur les arrondissements de Dunkerque et Calais, en lien direct avec le site de Gravelines pour les EPR2. A noter, pour les flux de formés dans les arrondissements en proximité, le Lycée des Travaux Publics de Bruay la Buissière représente près de la moitié (47%) d'entre eux. La place particulière de cet établissement est donc à prendre en considération.

		Flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 (FI voie scolaire + apprentissage) année terminale		Flux de formés 2025 (Demandeurs d'emploi en formation professionnelle)		Cumul flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 + flux de formés 2025	Rapport flux de formés/ flux à former 2027
		arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité	arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité		
Travaux publics	Execution - métiers du béton	93	194	47	9	343	4,35
Travaux publics	Execution - canalisation, VRD et terrassement	3	21	19	9	52	5,43
Conduite d'engins	Execution - conduite et maintenance d'engins	121	95	106	79	401	34,00

Arrondissements en lien direct : Dunkerque et Calais
Arrondissements en proximité : Béthune, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Le ratio flux de formés / flux à former est en apparence très favorable pour l'année 2027 (34) concernant **la conduite d'engins**.

Cela peut laisser entendre qu'il n'y aura pas de difficulté pour assurer les recrutements attendus.

Toutefois, cela doit être nuancé par le fait qu'en particulier le Lycée des Travaux Publics de Bruay la Buissière et le CFA associé accueillent des élèves et apprentis originaires d'autres régions que les Hauts-de-France et sont donc susceptibles à la fin de leur formation de ne pas rester dans les Hauts-de-France.

De plus, au vu de la croissance du besoin exprimé sur cette catégorie de métiers, la situation si elle reste en l'état va se tendre progressivement jusqu'en 2032.

En 2032, si les flux de formés restent stables, c'est-à-dire que les effets de la baisse démographique ne sont pas perceptibles et qu'il n'y a pas de défaut d'attractivité des formations, ce ratio sera de 5, soit un niveau sensiblement plus élevé de tension.

Sans qu'il y ait un caractère d'urgence, cela doit rester un point de vigilance

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Les ratios flux de formés / flux à former sont en tension dès l'année 2027 (autour de 5) pour **les métiers des travaux publics**, qu'ils s'agissent des métiers du béton ou ceux des canalisations, VRD, terrassement…

La croissance attendue sur le chantier EPR2, avec des volumes de recrutement multipliés par plus de 6 jusqu'en 2032, va amener un ratio inférieur à 1.

Cela veut dire que les besoins du chantier EPR2 ne seront de toute façon pas couverts dans l'état actuel des choses, même en embauchant l'intégralité des personnes nouvellement formées, ce qui est purement théorique.

Il y a lieu également d'être attentifs à un caractère exogène : la santé économique des organismes de formation. Ceux-ci connaissent des évolutions notables de financement, pouvant les amener à réduire leur capacité d'accueil de nouveaux stagiaires, voire à arrêter leur activité. Cela diminuerait le potentiel des années à venir, générant un facteur de tension supplémentaire.

Il est donc nécessaire de prévoir une augmentation significative de l'accueil de stagiaires. Au regard des enjeux, il y a lieu d'envisager cette progression par toute voie de formation (scolaire, apprentissage et formation des demandeurs d'emploi).

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Capacité d'accueil des plateaux techniques

S'agissant des plateaux techniques, une évaluation de sollicitation a été réalisée en rapprochant le nombre de personnes formées (toute voie) et le potentiel théorique déclaré par le centre de formation ou évalué par les services du C2RP quand l'information n'était pas remontée.

NB : il est toutefois possible que tous les formés ne soient pas ici comptabilisés pour des raisons de non- disponibilité des données (Ex : formation des salariés, formation de stagiaires extérieurs au centre accueillis ponctuellement, ...) ou pour les formations hors RNCP.

Les ratios présentés ici sont donc à considérer comme des minimas.

Nombre de plateaux techniques		Capacité d'accueil simultanée des PT		Ratio nb de formés / capacité des PT	
Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité
33	17	400	222	**0,97**	**1,83**

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Localisation des plateaux techniques et de l'offre de formation associée – EPR2



Nombre de plateaux techniques : **58**

dont catégorie Bâtiment : 9
dont catégorie Conduite d'engins : 16
dont catégorie Travaux publics : 33

Nombre de sessions de formation : **119**

dont catégorie Bâtiment : NC
dont catégorie Conduite d'engins : 59
dont catégorie Travaux publics : 60



Offre de formation collectée par le C2RP – Juillet 2026. Plateaux techniques recensés par le C2RP – 2026

Données issues des traitements du C2RP. Tous droits réservés. Utilisation soumise à autorisation.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet EPR2

Il apparaît que sur les territoires concernés, le taux de sollicitation actuel des plateaux techniques est plutôt bas (autour de 1). Cela est partiellement dû aux investissements récents de certains centres de formation (BTP CFA, Laho, …) qui ont des capacités récentes d'accueil et qui ne sont pas encore portées à saturation.

Cela met en évidence que sur les prochaines années, il est logique de penser qu'une part notable de la montée en puissance des besoins de recrutement pourra être « absorbée » par ces capacités récemment installées.

A partir de 2030 et pour environ 5 ans, le potentiel actuel d'accueil aura vraisemblablement atteint sa limite.

Au regard de ces éléments, il conviendra d'optimiser au maximum ces capacités comme évoqué ultérieurement dans la partie qualitative de cette étude.

Enfin, au-delà de la capacité d'accueil des plateaux techniques, si nous souhaitons avoir l'ambition de saturer l'appareil de formation avant d'investir dans de nouveaux équipements, la question de la mobilité sera à regarder de près.

A titre d'exemple, le déplacement entre Gravelines et Bruay la Buissière (où se situe le lycée des TP) nécessite en voiture environ 1h15 et en transport en commun environ 2h15. Une réflexion pourrait s'engager sur ce sujet pour identifier des solutions opérationnelles.



État des lieux et prospective

Dossier ERBM

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Estimation du nombre de personnes à former – projet ERBM

		Nombre de recrutements estimés (ERBM)		
		2027	**2028**	**2029**
Transport - logistique	Exécution - Métiers de la logistique et entreposage	38	38	38
Bâtiment	Exécution - Métiers des équipements techniques du bâtiment	128	128	128
Travaux publics	Exécution - Métiers du béton	96	96	96

		Nombre estimé de flux à former pour répondre aux besoins (ERBM)		
		2027	**2028**	**2029**
Transport-logistique	Exécution - Métiers de la logistique et entreposage	15	15	15
Bâtiment	Exécution - Métiers des équipements techniques du bâtiment	51	51	51
Travaux publics	Exécution - Métiers du béton	39	39	39

Les volumes sont stables jusqu'à la fin de programmation de la phase 2 en cours du projet ERBM.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Les métiers visés ont été regroupés en 3 familles pour un souci de facilité de lecture.

Ci-après sont repris pour chaque famille de métiers, les métiers correspondants

Éxécution – Métiers du béton	Éxécution – Métiers des équipements techniques du bâtiment	Exécution – Métiers de la logistique et entreposage
• Agent de préfabrication de l'industrie du béton • Maçon	• Électricien du bâtiment • Menuisier • Peintre en bâtiment • Plombier sanitaire	• Manutentionnaire

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Flux de formés

Les flux de formés sur les arrondissements de l'ERBM (Valenciennes, Douai, Lens et Béthune) couvrent les besoins de recrutement attendus, sans générer d'interférences avec les autres souhaits de recrutement qui s'expriment par les employeurs installés sur ce même territoire.

		Flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 (FI voie scolaire + apprentissage)		**Flux de formés 2025 (Demandeurs d'emploi en formation professionnelle)**		**Cumul flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 + flux de formés 2025**	**Rapport flux de formés/ flux à former 2027**
		arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité	arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité		
Transport-logistique	Exécution - Métiers de la logistique et entreposage	188	73	187	100	548	**36,5**
Bâtiment	Exécution - Métiers des équipements techniques du bâtiment	805	853	161	159	1978	**38,8**
Travaux publics	Exécution - Métiers du béton	183	165	47	19	414	**10,6**

Arrondissements en lien direct : Valenciennes, Douai, Lens, Béthune
Arrondissements en proximité : Arras, Lille

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Le ratio flux de formés / flux à former n'attire pas d'attention particulière pour l'ERBM.

L'enjeu sur les dernières années de la phase 2 du programme ERBM sera de maintenir un niveau d'attractivité et de maintien en formation au moins équivalent à celui actuel, voire légèrement supérieur si on tient compte des effets de la transition démographique avec une entrée en formation (voie scolaire et apprentissage) qui décline progressivement.

Il faudra être vigilants à l'évolution du marché de projets non couverts par cette étude et qui viendront changer les équilibres actuels, comme le tramway de la Métropole Lilloise sur la filière génie civil et travaux publics, ou encore d'un point de vue plus général aux impacts des évolutions réglementaires à venir et des incitations potentielles sur le marché de la rénovation des bâtiments, qui y est très sensible.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Capacité d'accueil des plateaux techniques

S'agissant des plateaux techniques, une évaluation de sollicitation a été réalisée en rapprochant le nombre de personnes formées (toute voie) et le potentiel théorique déclaré par le centre de formation ou évalué par les services du C2RP quand l'information n'était pas remontée.

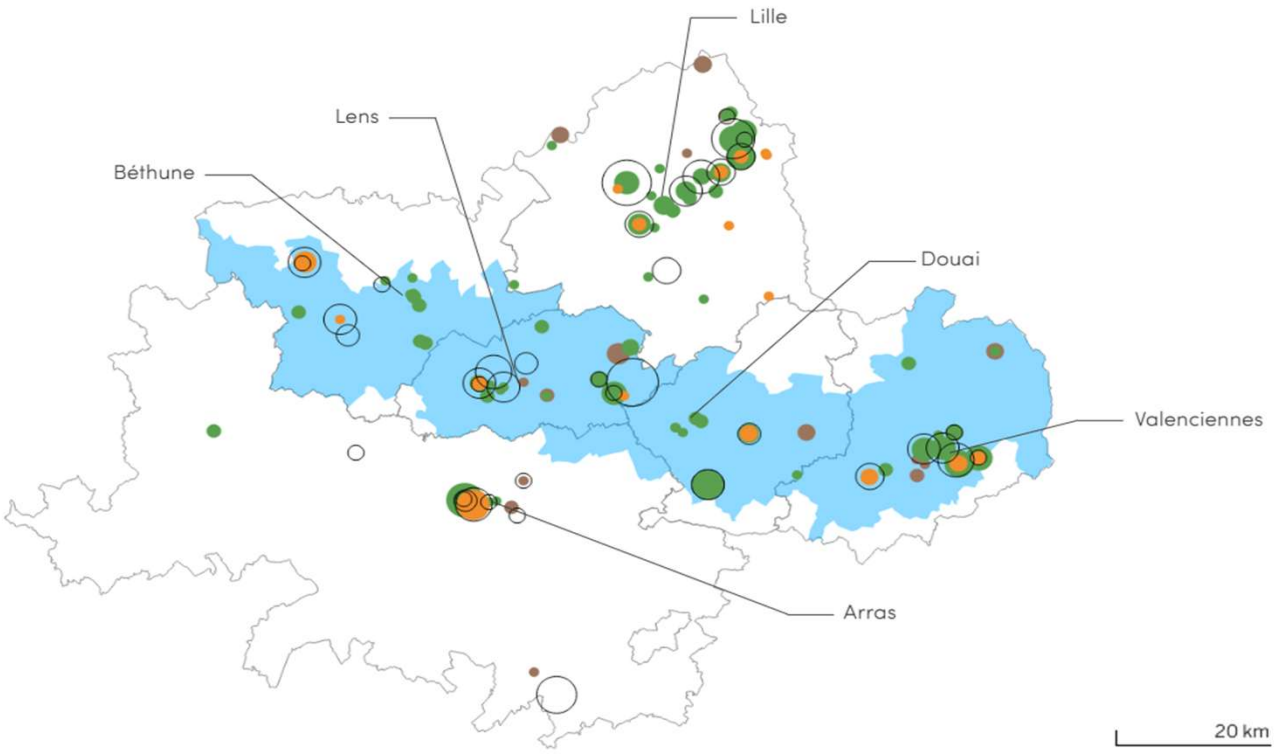
NB : il est toutefois possible que tous les formés ne soient pas ici comptabilisés pour des raisons de non- disponibilité des données (Ex : formation des salariés, formation de stagiaires extérieurs au centre accueillis ponctuellement, ...)

Les ratios présentés ici sont donc à considérer comme des minimas.

Nombre de plateaux techniques		Capacité d'accueil simultanée des PT		Ratio nb de formés / capacité des PT	
Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité
56	52	685	673	**2,29**	**2,03**

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Localisation des plateaux techniques et de l'offre de formation associée – ERBM

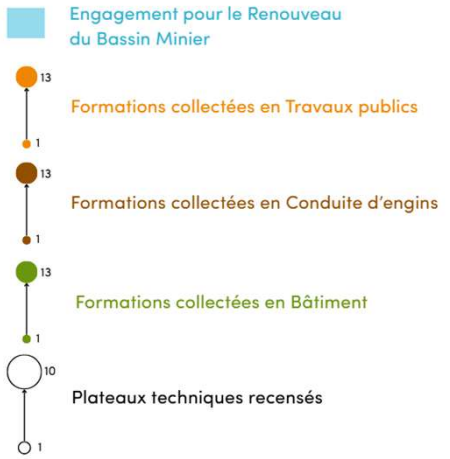


Nombre de plateaux techniques : **110**

dont catégorie Bâtiment : 58
dont catégorie Conduite d'engins : 9
dont catégorie Travaux publics : 43

Nombre de sessions de formation : **308**

dont catégorie Bâtiment : 213
dont catégorie Conduite d'engins : 51
dont catégorie Travaux publics : 44



Offre de formation collectée par le C2RP – Juillet 2026. Plateaux techniques recensés par le C2RP – 2026

Données issues des traitements du C2RP. Tous droits réservés. Utilisation soumise à autorisation.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet ERBM

Il apparaît que sur les territoires concernés, le taux de sollicitation actuel des plateaux techniques est à un niveau modéré (supérieur à 2), avec une présence significative d'acteurs spécialisés de la formation disposant de plateaux techniques, démontrant une implication territoriale de longue date.

La problématique qui émerge de ces éléments chiffrés est donc moins une nécessité de chercher des solutions que de veiller à la modernisation progressive des plateaux techniques et leur capacité à suivre les évolutions et exigences du marché.



État des lieux et prospective

Dossier CSNE

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Estimation du nombre de personnes à former – projet CSNE

		Nombre de recrutements estimés (CSNE)			
		2027	**2028**	**2029**	**2030**
Conduite d'engins	Conduite et maintenance d'engins	505	337	0	0
Travaux publics	Métiers du béton et travail du métal	311	194	0	0
Travaux publics	Métiers VRD	84	0	0	0
Travaux publics	Métiers de l'aménagement et entretien des espaces verts	25	25	17	0
		Nombre estimé de flux à former pour répondre aux besoins (CSNE)			
		2027	**2028**	**2029**	**2030**
Conduite d'engins	Conduite et maintenance d'engins	252	168	0	0
Travaux publics	Métiers du béton et travail du métal	156	97	0	0
Travaux publics	Métiers VRD	42	0	0	0
Travaux publics	Métiers de l'aménagement et entretien des espaces verts	13	13	8	0

Les volumes sont stables jusqu'à la fin du projet CSNE.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Les métiers visés ont été regroupés en 4 familles pour un souci de facilité de lecture.

Ci-après sont repris pour chaque famille de métiers, les métiers correspondants

Exécution – Conduite et maintenance d'engins	Exécution – Métiers du béton et travail du métal	Exécution – Métiers VRD	Exécution – Métiers de l'aménagement et entretien des espaces verts
• Conducteur de poids lourds • Conducteur d'engins de chantier • Grutier • Mécanicien-réparateur en matériels agricoles et forestiers	• Coffreur • Maçon • Monteur en structures métalliques • Soudeur • Pilote de centrale de béton	• Ouvrier en voieries urbaines	• Agent d'entretien des espaces verts (à intégrer dans génie civil)

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Flux de formés

Les flux de formés sur les arrondissements du CSNE (Arras, Cambrai, Compiègne et Péronne) couvrent difficilement les besoins de recrutement attendus, à la seule exception des métiers de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts. La situation sera progressivement amenée à s'améliorer du fait d'une baisse des recrutements en personnes à former.

		Flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 (FI voie scolaire + apprentissage)		**Flux de formés 2025 (Demandeurs d'emploi en formation professionnelle)**		**Cumul flux de formés constat de rentrée 31/12/2024 + flux de formés 2025**	**Rapport flux de formés/ flux à former 2027**
		arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité	arrondissements en lien direct	arrondissements en proximité		
Conduite d'engins	Conduite et maintenance d'engins	279	89	187	130	685	**2,72**
Travaux publics	Métiers du béton et travail du métal	147	119	23	6	295	**1,89**
Travaux publics	Métiers VRD	0	13	30	8	51	**1,21**
Travaux publics	Métiers de l'aménagement et entretien des espaces verts	164	33	0	21	218	**16,77**

Arrondissements en lien direct : Arras, Cambrai, Compiègne, Péronne
Arrondissements en proximité : Laon, Montdidier, Saint-Quentin

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Le ratio flux de formés / flux à former fait apparaître des tensions fortes, à la seule exception des métiers liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts.

La situation serait encore plus tendue si nous ne concentrions que sur les possibilités de formation en proximité immédiate avec le tracé du chantier. En plus de ces éléments, il faut tenir compte de l'itinérance de ce chantier, qui amène un niveau de complexité supérieur.

Cette tension sera toutefois limitée dans le temps, le chantier est amené progressivement à baisser à partir de 2028 son besoin de recrutement de personnes nouvellement à former.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Capacité d'accueil des plateaux techniques

S'agissant des plateaux techniques, une évaluation de sollicitation a été réalisée en rapprochant le nombre de personnes formées (toute voie) et le potentiel théorique déclaré par le centre de formation ou évalué par les services du C2RP quand l'information n'était pas remontée.

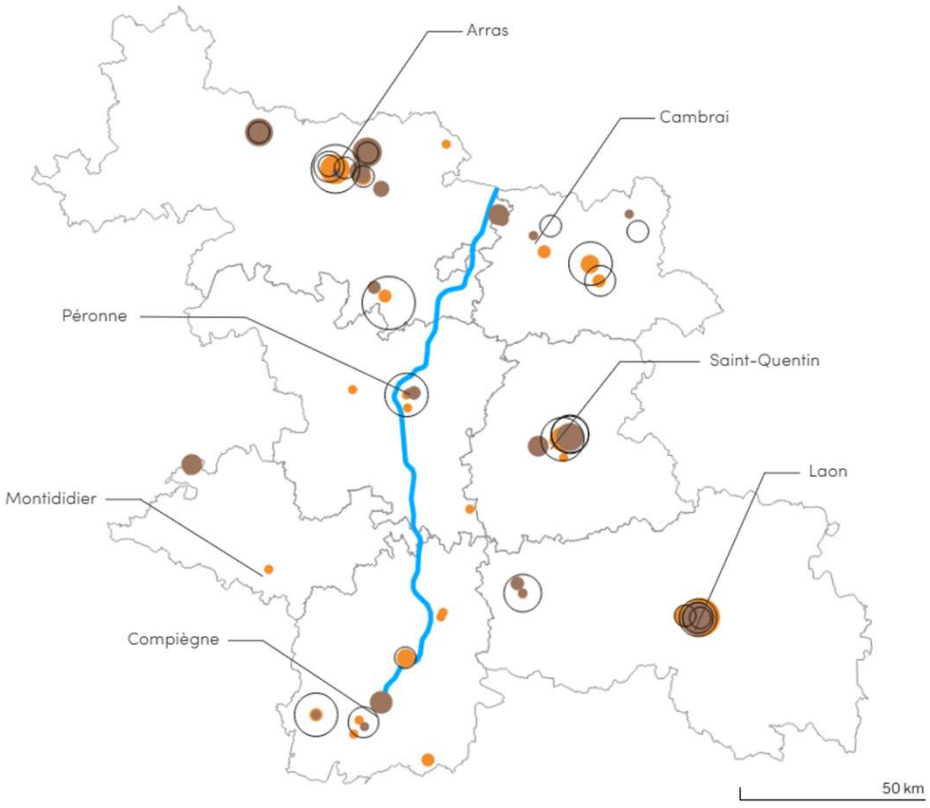
NB : il est toutefois possible que tous les formés ne soient pas ici comptabilisés pour des raisons de non- disponibilité des données (Ex : formation des salariés, formation de stagiaires extérieurs au centre accueillis ponctuellement, ...) ou pour les formations hors RNCP.

Les ratios présentés ici sont donc à considérer comme des minimas.

Nombre de plateaux techniques		Capacité d'accueil simultanée des PT		Ratio nb de formés / capacité des PT	
Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité	Arrondissements en lien direct	Arrondissements en proximité
15	17	202	166	**4,11**	**2,52**

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Localisation des plateaux techniques et de l'offre de formation associée – Canal Seine Nord Europe



Nombre de plateaux techniques : **43**

dont catégorie Bâtiment : 11
dont catégorie Conduite d'engins : 11
dont catégorie Travaux publics : 21

Nombre de sessions de formation : **192**

dont catégorie Bâtiment : NC
dont catégorie Conduite d'engins : 100
dont catégorie Travaux publics : 92



Offre de formation collectée par le C2RP – Juillet 2026. Plateaux techniques recensés par le C2RP – 2026

Données issues des traitements du C2RP. Tous droits réservés. Utilisation soumise à autorisation.

Analyse quantitative – niveau de couverture des besoins projet CSNE

Il apparaît que sur les territoires concernés, le taux de sollicitation actuel des plateaux techniques est à un niveau soutenu (supérieur à 4 pour les arrondissements où se situe le chantier), ce qui laisse entendre que le potentiel de plus forte sollicitation est très limité.

Au regard des particularités de ce chantier (itinérance, décroissance à venir des besoins à compter de 2028), il ne semble pas utile d'engager une réflexion sur une potentielle augmentation du nombre de plateaux techniques pour régler la problématique liée à la tension entre le besoin et l'offre de formation.

Si on considère de surcroît le temps nécessaire entre la décision d'investissement et l'implantation en propre, la capacité nouvelle d'accueil de stagiaires apparaîtrait en décalage avec le besoin.

Il semble nécessaire d'avoir recours à des solutions mobilisables sur du court terme.

Comme évoqué dans la partie qualitative et les recommandations de cette étude, des alternatives à l'équipement en propre de plateaux techniques existent :

- déploiement de l'action de formation en situation de travail, pour s'appuyer *in situ* sur le matériel existant sur le chantier
- mise à disposition des organismes de formation du matériel utile par les entreprises (en exploitation sur le chantier et/ou fournisseur de matériels)
- déplacement ponctuel de matériels en provenance de centres de formation éloignés, quand les conditions les permettent

Enfin, si ces pistes s'avéraient insuffisamment fructueuses, il serait nécessaire de mobiliser des centres de formation plus éloignés et de mettre en place des solutions de mobilité pour permettre aux stagiaires de s'y rendre sans difficulté.



Analyse qualitative

Logiques d’optimisation des plateaux techniques

L’analyse thématique des discours recueillis met en évidence plusieurs thèmes qui permettent de mieux comprendre les dynamiques à l’œuvre au sein des organismes et de leurs plateaux techniques. A noter que si certains thèmes étaient congruents avec la grille d’entretien, d’autres sont apparus de façon spontanée lors des verbalisations.

Une adaptation progressive de l’offre de formation

Les organismes de formation s’inscrivent dans une dynamique d’adaptation de leur offre. En effet, leurs réponses s’orientent vers une diversification des diplômes et certifications proposés pour répondre aux grands projets structurants de la région. Cette évolution vise à couvrir un spectre plus large de compétences et à répondre à la pluralité des métiers du secteur. Elle se traduit notamment par l’introduction de nouveaux titres professionnels et l’élargissement des niveaux de qualification. Cependant les organismes expriment dans leur majorité une difficulté de projection au regard du contexte jugé insuffisamment stable (évolutions successives du financement de l’apprentissage et évolutions des modalités de financement de la formation professionnelle).

L’évolution de l’offre de formation dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics est marquée par une dynamique de diversification et d’adaptation progressive. On observe une ouverture de nouvelles formations, souvent en réponse à des besoins exprimés par les entreprises (Transition énergétique, nouveaux procédés constructifs, etc.). Cette dynamique traduit une volonté des organismes d’anticiper les besoins en compétences et de se positionner sur des segments émergents. Les organismes cherchent à ajuster leurs contenus pédagogiques, leurs modalités de formation et leurs équipements en fonction des évolutions techniques et des attentes des employeurs. Toutefois, cette adaptation reste souvent graduelle, en raison des contraintes structurelles (financières, réglementaires, organisationnelles) propres au secteur.

Logiques d’optimisation des plateaux techniques

Cependant plusieurs difficultés émergent :

- Le décalage temporel entre l’expression de besoin et leur concrétisation (avec les retards éventuellement constatés) qui rend difficile l’ajustement rapide de l’offre, notamment dans un contexte où les cycles de formation restent relativement longs et les décisions d’investissement devant être prises très en amont.
- La nécessaire actualisation des plateaux techniques, qui doit être cohérente avec l’évolution des référentiels de formation et des pratiques professionnelles. Les investissements nécessaires sont importants et doivent être réalisés dans un contexte d’incertitude sur les financements et sur les besoins réels du marché. Cela implique des arbitrages constants entre modernisation des équipements et maîtrise des coûts.
- La tension entre la logique de certification longue et les besoins immédiats des entreprises. Les formations diplômantes, structurées et normées, répondent à des exigences de qualification sur le long terme, et répondent aux attentes des publics désireux de reconnaissance dans une logique de sécurisation de leur parcours. Cependant, les entreprises expriment souvent des besoins à court terme, nécessitant des réponses rapides et opérationnelles, sans objectif impératif de certification. Cette dualité interroge la capacité du système de formation à concilier des temporalités différentes.

Logiques d’optimisation des plateaux techniques

Un décalage entre besoins exprimés et réalité du marché

Un des résultats majeurs de l’analyse réside dans l’identification d’un décalage entre les besoins exprimés par les entreprises et leur traduction effective en termes de recrutement et de formation. Les entreprises évoquent régulièrement des difficultés de recrutement et expriment des besoins en compétences spécifiques. Toutefois, ces besoins ne se traduisent pas systématiquement par une augmentation des entrées en formation, notamment en contrats d’apprentissage.

Ce décalage se manifeste également dans les anticipations sectorielles. Des formations spécifiques ont été développées en réponse à des annonces ou à des projections de marché, sans que la demande réelle ne se matérialise à court terme.

Ainsi, les organismes de formation sont confrontés à une incertitude importante dans la planification de leur offre et dans leurs choix d’investissement, engendrant une forme de frilosité de leur part.

Analyse qualitative

Des plateaux techniques bien équipés, avec une exploitation à optimiser

Les entretiens mettent en évidence une politique d'investissement significative de la part des organismes de formation sur ces dernières années, visant à moderniser les plateaux techniques et à accroître les capacités d'accueil. Ces investissements, soutenus en grande partie par des financements publics (financements dédiés à l'investissement ou financements des coûts de formation), traduisent une volonté d'anticiper les besoins futurs en compétences et de proposer des conditions de formation conformes aux exigences professionnelles.

Cependant, cette stratégie apparaît aujourd'hui fragilisée par la contraction des financements et par l'incertitude sur les volumes d'apprenants.

Les organismes interrogés indiquent disposer globalement de plateaux techniques bien équipés, avec une exploitation à optimiser. Des marges de capacité subsistent, notamment dans les structures récemment créées ou agrandies.

Le principal frein identifié est la difficulté à recruter des apprenants. Les organismes peinent à attirer ou à orienter suffisamment de jeunes vers ces formations. Cette situation met en lumière un enjeu central d'attractivité des métiers du bâtiment et des travaux publics, de diversification insuffisante des publics (en particulier vers les publics féminins, mais aussi vers les publics expérimentés en souhait de reconversion), ainsi que des problématiques d'adéquation entre les profils des candidats et les attentes des entreprises.

Analyse qualitative

Les logiques d'optimisation des plateaux techniques existants

Parmi les objectifs de l'étude, il était recherché l'identification des différentes manières possibles d'optimisation des plateaux techniques :

#1

soit en allégeant l'intensité d'utilisation des plateaux, et donc en permettant de libérer des créneaux horaires et donc d'augmenter la capacité d'accueil d'un même plateau technique

#2

soit en s'appuyant sur des solutions mobiles et temporaires

#3

soit en augmentant le taux d'occupation des équipements par la mutualisation

#4

soit en recourant à d'autres alternatives pour être en situation opérationnelle (AFEST)

Analyse qualitative

#1 - Alléger l'intensité d'utilisation des plateaux techniques : le recours à la réalité virtuelle

L'intégration de la réalité virtuelle apparaît comme une solution pour diminuer l'intensité d'utilisation de plateaux techniques.

Celle-ci est particulièrement adaptée dans les phases pratiques initiales où l'apprenant ne maîtrise pas encore les bases des gestes métiers et où le mettre en situation avec du matériel pourrait s'avérer sans réel intérêt, mais également couteux voire à risque.

Celle-ci peut également être adaptée en fin de parcours de formation quand il peut être utile que l'apprenant teste le matériel dans des situations spécifiques difficilement reproductibles (conditions météorologiques, simulation de défaillances de matériels, ...).

A l'inverse, les entretiens ont mis en évidence qu'elle est jugée peu efficace à l'inverse en cours de formation où le recours à du matériel physique permet un véritable apprentissage du geste métiers.

En complément, et même si ce n'est pas sa vocation première, il est à noter que les outils de réalité virtuelle agissent favorablement au niveau de l'attractivité des formations, certains organismes n'investissant dans ce type de matériels que dans cette logique.

Préconisation : Compte tenu de l'investissement nécessaire dans l'acquisition de ces matériels et dans le temps à investir par l'équipe formatrice pour prévoir les séquences pédagogiques, il apparaît que la réalité virtuelle n'apparaît comme une solution d'allégement de charge des plateaux techniques, qu'à la condition que ceux-ci soient en situation de saturation ou de quasi-saturation et/ou que l'acquisition de ces plateaux techniques s'avère particulièrement onéreux ou complexe à opérer (taille du matériel, foncier disponible, ...).

Analyse qualitative

#2 - Répondre aux besoins de plateaux techniques pour des besoins non pérennes : des plateaux techniques mobiles

Un plateau mobile peut se définir par : un ensemble de ressources techniques et matérielles embarquées dans un véhicule ou une structure transportable, conçu pour offrir des actions formatives dans différents lieux sans nécessiter d'installation fixe

Certains plateaux techniques, de par leurs dimensions et leurs caractéristiques, peuvent être conçus et déployés de façon mobile. Il peut ainsi être déployé facilement sur des sites disposant d'une configuration minimale : espace disponible pour accueillir le module avec raccordements nécessaires à son fonctionnement et un espace en proximité pour les stagiaires pour les temps hors formation (restauration, ...).

Les organismes de formation ont été questionnés sur la mise en œuvre de cette modalité pour éviter le recours à de l'acquisition de plateaux techniques fixes, en particulier si le besoin ne s'avère pas pérenne.

Un nombre limité d'organismes de formation l'envisagent ou le pratiquent (4 sur 17), et prioritairement pour des modules de formations en lien avec la sécurité. Seul un organisme de formation le pratique de façon régulière, en ayant défini des lieux en capacité d'accueillir le matériel, un planning partagé des besoins et de réservation du matériel et enfin un service de livraison pour pouvoir emmener le matériel sur les sites en demande.

Préconisation : Au regard des retours d'expériences et des contraintes liées à ce type de fonctionnements, il apparaît utile de l'envisager pour cette typologie de modules de formations de durée courte.

Analyse qualitative

3 - Optimiser les investissements réalisés : la mutualisation des plateaux techniques, un potentiel à exploiter

La mutualisation des plateaux techniques peut être une source de substantielles économies sur le long terme et être intégrée dans l'identification d'un modèle économique optimisé.

Le principe de mutualisation n'est actuellement pas une démarche régulière des organismes de formation. Quand une mutualisation s'opère, il s'agit le plus souvent de répondre à une problématique ponctuelle.

La mutualisation actuellement observée repose sur le principe qu'un organisme de formation utilise un plateau technique pour ses propres besoins, sans l'occuper à 100% du temps mobilisable (hors maintenance de ce matériel), et en permette l'utilisation à un autre organisme de formation sur les temps de non-occupation.

Celle-ci est, au regard des retours des organismes de formation, mise en œuvre de façon très limitée (4 OF ont déclaré pratiquer la mutualisation de façon ponctuelle) et dans une logique d'opportunité, sans entrer dans une démarche récurrente.

Analyse qualitative

Cela suppose que les organismes de formation (détenteur en principal, et utilisateur en second) s'accordent sur de nombreux points, en particulier :

- Economiques :

- Coût d'utilisation du plateau technique, couvrant l'usure du matériel, les consommables et les frais d'assurance,

- Sécuritaires et limites de responsabilité

- Sécurité des apprenants, en particulier s'ils sont mineurs, en intégrant éventuellement l'enceinte de l'établissement où se trouve celui-ci
- Délimitation des responsabilités en cas de constations de dysfonctionnements

NB : La réglementation des plateaux techniques dans le secteur du BTP et du génie civil repose sur un ensemble d'exigences relatives à la sécurité, à la conformité pédagogique et à l'adaptation aux situations professionnelles réelles. À ce titre, les plateaux techniques sont soumis au Code du travail, notamment en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité des équipements et de protection des apprenants. Les organismes de formation doivent également garantir la conformité de leurs équipements aux référentiels de certification et aux exigences de France Compétences et de Qualiopi, qui imposent l'adéquation des moyens techniques avec les compétences visées. Dans le secteur du BTP, ces obligations sont renforcées par les spécificités des métiers exercés, notamment la manipulation d'engins, le travail en hauteur ou les interventions sur chantier.

Analyse qualitative

› Opérationnels :

- Vérification de la qualité des formateurs intervenants, avec la compétence nécessaire à la bonne utilisation du matériel en question, évitant ainsi une mauvaise pratique et une détérioration de celui-ci. Cela pourra amener l'organisme détenteur en principal à mettre à disposition un de ses propres formateurs, en intervenant ou co-intervenant (à intégrer dans le coût de revient)
- Calendrier concerté de mise à disposition et conditions d'aménagements éventuels de ce calendrier

Analyse qualitative

Au-delà de ses impératifs, se jouent également des enjeux de :

- Concurrence : le contenu du plateau technique est un élément différenciant dans un environnement très concurrentiel. Le mettre à disposition d'un de ses concurrents revient à « neutraliser » cet élément différenciant. C'est pourquoi, les quelques cas de mutualisation se rencontrent principalement entre organismes de formation ayant besoin du même type de plateau technique, mais pour des formations différentes (non réalisées par l'organisme principal)

- Management interne : être en possession de plateaux techniques de qualité constitue, pour l'organisme détenteur, un moyen d'attirer et/ou de fidéliser les formateurs. Dans un secteur où la tension de recrutements s'observe également sur les postes de formateurs. C'est un frein potentiellement déterminant à la mise en place de cette mutualisation.

- Déplacement des stagiaires : le plateau proposé à la mutualisation peut être éloigné géographiquement du centre de formation où ils se situent. Assurer une solution de transport efficiente afin de faciliter la mobilité des apprenants entre les différents sites de formation et les plateaux techniques spécialisés du territoire est une nécessité. Cela permettrait de développer l'offre et donc l'accès à la formation, en particulier dans les zones moins denses en formations.

Dans une période où les acteurs mettent en évidence des tensions majeures sur le financement des formations d'une manière générale et des plateaux techniques en particulier, il est notable d'identifier que rares sont les organismes de formation à entrevoir la mutualisation comme une source de revenus potentiels. Cet état de fait est également le fait d'une mise en œuvre trop rare et de l'absence de références en termes de modèles économiques. Si la mutualisation se développe, cet état de fait va progressivement se gommer.

Analyse qualitative

Préconisation :

Pour les plateaux existants

Il apparaît nécessaire de démontrer que cela est faisable et que l'opération peut être gagnante sans minimiser le fait que cela nécessite une vigilance certaine et que toutes les situations ne s'y prêtent pas. En ce sens, un vademecum de la mutualisation pourrait aider à avancer dans cette direction. Cela pourrait faciliter la mise en œuvre et l'appropriation par l'ensemble des parties.

Pour les futurs plateaux

Il pourrait être utile que ce sujet soit vu en amont pour en définir les modalités. Une autre incitation possible serait que les financeurs intègrent dans leurs financements une condition de mutualisation.

Analyse qualitative

#4 - Alléger l’intensité d’utilisation des plateaux techniques : l’AFEST (Action de Formation en Situation de Travail), une possibilité à développer

L'AFEST consiste à organiser des séquences d'apprentissage directement sur le lieu de travail, où la mise en situation professionnelle devient elle-même le support de l'apprentissage. C’est la possibilité pour les apprenants d’être confrontés aux situations réelles, parfois difficiles voire impossibles à reproduire en centre de formation, indépendamment de son équipement et de ses formateurs.

En mobilisant le matériel de l’entreprise « in situ », une action de formation de type AFEST permet de ne pas mobiliser un plateau technique équipé. En ce sens, le recours à l’AFEST peut être une alternative à rechercher pour limiter les besoins d’investissement, en particulier pour des besoins de formation non pérennes. Il est bien entendu évident que l’AFEST ne doit pas être envisagée comme solution que dans une seule logique financière

Les organismes de formation interrogés relatent une très faible mobilisation de cette modalité en Hauts-de-France. Certains OF intervenant sur d’autres champs que ceux du BTP et du Génie civil font état de mises en œuvre dans ces autres secteurs (Ex : logistique).

Si l’action de formation en situation de travail obéit à des règles spécifiques et n’est par exemple pas éligible à la formation par apprentissage, il n’y a pas d’obstacles bloquant à son déploiement dans ce champ.

Analyse qualitative

Il est à noter que certaines entreprises du secteur mettent en œuvre des parcours avec l'AFEST (Ex : Colas).

Parmi les effets positifs potentiels complémentaires, nous noterons :

- une montée en compétences accélérée des apprenants,
- un lien renforcé avec les futures situations de travail.

Préconisation : Il s'agirait ici de mobiliser les organismes de formation d'une part et des employeurs volontaires d'autre part, aux côtés des financeurs de formations, pour engager le mouvement et, sur la base de premiers résultats positifs, d'étendre progressivement son usage.

Analyse qualitative : synthèse

FORCES

Des organismes de formation engagés pour répondre aux besoins du territoire

Des organismes identifiés par les employeurs

Un appareil de formation stable et ayant une bonne reconnaissance

Une pratique naissante de la mutualisation entre organismes de formation

Des investissements récents dans les plateaux techniques du BTP et du Génie civil

OPPORTUNITÉS

Mutualisation des plateaux techniques pour dégager de nouvelles ressources financières et rentabiliser les investissements.

Développement de l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) permettant d'être au plus près des situations réelles et de mobiliser des publics peu enclins à vouloir se former

Mobilisation de l'ensemble des sources de financement

Implication des entreprises à renforcer

Coopération entre organismes de formation à développer

Mobilisation autant que possible des différentes alternatives aux plateaux techniques classiques

FAIBLESSES

Assurance des OF à renforcer sur les besoins de formation en lien avec les grands projets

Mobilisation insuffisamment diversifiée des financements possibles

Méconnaissance des opportunités de financement et des clés de réussite pour les obtenir

Attractivité des métiers inégale : difficulté à attirer certains profils

Peu d'habitudes de travail de mutualisation.

Sentiment d'appartenance par les équipes formatrices des plateaux techniques

Saturation de certains plateaux sur certaines périodes de l'année, avec une logique de saisonnalité

Exigences de sécurité liées à la sécurité des publics pour engager la mutualisation

MENACES

Engagements de coûts importants des plateaux techniques : foncier, machines, consommables

Incertitudes sur le financement des investissements et la prise en charge des coûts de formation

Logique concurrentielle entre organismes



Préconisations générales

Préconisations générales

Dans un contexte de forte maitrise budgétaire, accroitre l'offre de formation disponible pour répondre aux besoins des entreprises constitue un véritable défi.

En effet, les formations concernées requièrent une mise en pratique des enseignements théoriques nécessitant la plupart du temps le recours à un plateau technique constitué d'équipements pouvant être couteux.

Il convient ainsi d'explorer les différentes pistes permettant :

- d'optimiser l'existant en développant la mutualisation des plateaux techniques,
- de développer les alternatives pédagogiques permettant l'apprentissage de la pratique professionnelle,
- de développer une ingénierie financière pour optimiser la création d'un nouveau plateau technique si celui-ci s'avère nécessaire.

Sont présentés ci-après, en synthèse, nos principaux enseignements.

Préconisations générales

Il apparaît que la majorité des plateaux techniques ne sont pas mobilisés à temps plein. Il existe donc une réserve potentielle à mobiliser pour former davantage de personnes sans engager de nouvelles dépenses. La mutualisation des plateaux peut donc constituer une solution.

De surcroît, certains équipements ne sont mobilisés que de manière ponctuelle en raison d'une temporalité structurelle, dépendante des flux d'apprenants, des calendriers de formation et de l'activité économique des entreprises.

En parallèle, des limites et risques sont à intégrer pour permettre d'assurer cette mutualisation dans de bonnes conditions.

Optimiser l'existant en développant la mutualisation des plateaux techniques

- Mettre à disposition des acteurs (financeurs et organismes de formation) d'une ressource partagée des plateaux techniques ouverts à la mutualisation.
- Développer une culture de la mutualisation tant au niveau des financeurs que des organismes de formation permettant le partage de l'information sur l'existant.
- Définir en amont du financement de nouveaux plateaux techniques les conditions de mutualisation (responsabilité, organisation, facturation, ...)
- Accompagner les organismes de formation afin de lever les freins (juridiques, sécuritaires, financiers)
- Favoriser la mobilité des apprenants : Développer une offre de transport efficiente afin de faciliter la mobilité des apprenants entre les différents sites de formation et les plateaux techniques spécialisés du territoire.

Préconisations générales

D’autres modalités permettent l’apprentissage des gestes professionnels à coût moindre. Développer leur utilisation permettrait de ne pas (ou moins) avoir recours à des plateaux techniques.

Développer les alternatives pédagogiques permettant l’apprentissage de la pratique professionnelle

- Développer les partenariats avec les entreprises et fournisseurs de matériels pour qu’elles mettent à disposition leur matériel quand cela est possible. Un travail juridique sera nécessaire pour encadrer et sécuriser cette utilisation.
- Développer le recours à l’AFEST, en assurant la promotion auprès des OF et des entreprises.
- Déployer les actions expérimentales alternatives telle que celle menée par Constructys Nord-Pas-de- Calais, notamment avec la Maison de l’Emploi du Valenciennois, sur d’emblématiques chantiers de rénovation développant des formations intégrées au travail (FIT)
- Promouvoir l’utilisation des outils numériques et de réalité virtuelle.

Préconisations générales

Faciliter l'ingénierie financière des plateaux techniques

- Développer l'appropriation des différentes sources de financement mobilisables (appels à projets, ...)
- Aider les organismes de formation à développer de nouvelles sources de financement et d'économie de fonctionnement
- Renforcer la concertation entre financeurs



Sources de financement des plateaux techniques

Sources de financement des plateaux techniques

Pendant l'étude, les établissements et organismes de formation ont été sollicités pour connaître les sources de financement de leurs plateaux techniques.

Il est apparu utile, dans le cadre de cette étude, de mettre en évidence les sources citées et également apporter d'autres sources possibles, sans viser l'exhaustivité.

Cela permet de voir la diversité des situations potentiellement rencontrées :

- **Financement via la prise en charge du coût de formation (formation par apprentissage / formation professionnelle)**

Une part significative d'organismes de formation financent sur la marge dégagée au titre de leurs activités de formation (quelque soit les dispositifs : Niveaux de Prise En Charge pour l'apprentissage, Plan de Développement des Compétences, Compte Personnel de Formation, Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Se Former En Région, pour la formation professionnelle des actifs…) les montants nécessaires aux investissements sur les plateaux techniques. Au besoin, ce type de financement peut être réalisé ou complété via des emprunts bancaires, l'organisme anticipant alors ses futurs chiffres d'affaires.

L'avantage principal de cette modalité de financement : l'organisme de formation est libre dans ses choix, sans devoir répondre à des attentes particulières ou un calendrier contraint

La limite principale : cela repose sur un principe de maintien des conditions de financement sur la période des emprunts bancaires.

Sources de financement des plateaux techniques

- **Financement via la taxe d'apprentissage** : les employeurs peuvent verser le solde de leur taxe d'apprentissage en direct à un CFA ou à un établissement déployant des formations à vocation professionnelle ou via la plateforme Soltea.

L'avantage de cette modalité de formation : cela permet d'impliquer les entreprises partenaires du CFA, ce financement venant en complément d'autres sources

La limite principale : cela ne concerne que les plus gros employeurs pour que les montants soient significatifs et les employeurs concernés peuvent être sursollicités

- **Financement en réponse à un appel à projets d'OPCO**

D'une manière générale, les OPCO peuvent soutenir les efforts d'investissement des centres de formation d'apprentis (CFA) pour leurs équipements nécessaires à la réalisation des formations. En ce sens, et en fonction des budgets que leurs instances mobilisent sur le sujet, des appels à projets sont émis vers les CFA.

Quelques CFA des Hauts-de-France ont ainsi sollicité Constructys, l'OPCO de branche pour les secteurs du bâtiment, des travaux publics et du négoce des matériaux de construction, et pu obtenir des crédits.

L'avantage de cette modalité de financement : le cofinancement par l'OPCO vient soutenir la démarche du CFA.

L'obtention de ces financements. nécessite de la part de l'équipe du CFA une réelle compétence dans la démarche de réponse à appels d'offres

Sources de financement des plateaux techniques

- **Financement en réponse à un appel à projets du CCCA-BTP**

Le CCCA-BTP est l'outil des branches du bâtiment et des travaux publics. Il peut financer l'acquisition de plateaux techniques. L'orientation de CCCA BTP est d'accompagner les innovations

Le CCCA-BTP peut accorder des financements via des appels à projets pour soutenir les expérimentations et innovations, pour développer et anticiper les compétences de demain des métiers du BTP, et assurer leur déploiement.

Il est à noter que les financements octroyés par Constructys ne peuvent s'ajouter à un financement par le CCCA-BTP, leurs interventions étant sur des sujets complémentaires.

Comme pour les financements de l'OPCO Constructys, cela nécessite de la part de l'équipe du CFA une réelle compétence dans la démarche de réponse à appels d'offres

- **Financement des plateaux techniques pour les établissements œuvrant dans le champ de la voie scolaire**

Les régions ont la charge des lycées et finance les gros travaux, la construction et la modernisation lourde des plateaux techniques.

Sources de financement des plateaux techniques

- **Financement en réponse à un appel à projets de la Région**

Les Régions peuvent mettre en place une politique de soutien auprès des CFA pour équiper les CFA en matière de plateaux techniques.

L'Etat peut octroyer une dotation aux Régions, celle-ci peut éventuellement être complétée par les fonds propres du conseil régional.

Des CFA de la région Hauts-de-France ont sollicité ces dernières années des financements dans ce cadre.

Cela leur a permis d'étoffer leurs moyens matériels de formation.

- **D'autres sources de financement ont pu être citées de façon ponctuelle, comme des réponses à des AMI-CMA, du mécénat auprès d'entreprises ou de fondations.**

Enfin, et sans qu'il y ait de financements à proprement parler, des entreprises peuvent mettre à disposition, sans transfert de propriétés, du matériel leur appartenant permettant ainsi à un établissement de formation de l'intégrer dans son parc provisoirement ou de façon pérenne.

Cela peut être le fait d'entreprises utilisatrices de ce matériel et étant en capacité de s'en séparer (même provisoirement) ou alors de fournisseurs de matériels qui peuvent soit se séparer de produits n'entrant plus dans les gammes commercialisées ou à l'opposé des nouveaux produits dans une logique de faciliter l'appropriation par les professionnels ou futurs professionnels.



Annexes

1 - Composition du comité de pilotage

2 - Auditions d’experts régionaux

3 - Liste des établissements de formation sollicités

4 - Grille de recensement des plateaux techniques

5 - Équipe mobilisée

Annexe 1 - Composition du comité de pilotage

- **DREETS Hauts-de-France**

MERDJI Lahcen - Directeur de projet

ACAKPO ADDRA Grégory - Chef de service Mutations de l'économie par interim, délégué régional à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels

MAKHLOUF Salomé – Chargée de mission Anticipation des Mutations économiques

- **Région académique des Hauts-de-France**

CARRON Jean Michel - Délégué régional aux enseignements techniques

- **Région Hauts-de-France**

ELKHABLI Jalil - Responsable du service appui et pilotage de projets

- **France Travail Hauts-de-France**

MONTANO Georges - Chargé de mission Formation

- **Prism'emploi Hauts-de-France**

DENOYELLE Vanessa – présidente

MALBRANQUE Jonathan – président (à compter du 9 avril 2026)

- **FFB Hauts-de-France**

COLSON Aurore - Chargée de mission Développement des compétences

- **FRTP Hauts-de-France**

DIETSCH Delphine – Secrétaire générale adjointe

- **CAPEB Hauts-de-France**

MALFAIT Alexandre - Secrétaire général

- **C2RP**

MUCHEMBLED Yves – Directeur

CORROY Emmanuelle – Chargée de mission

Annexe 2 - Experts régionaux

Plusieurs acteurs régionaux ont apporté leur expertise pour la réalisation de cette étude et nous les en remercions chaleureusement.

DUMONT Nicolas, Directeur Développement économique Grand Chantier - Canal Seine Nord Europe

FORMENTEL DIEU Virginie, Directrice de la Cellule Economique Régionale de la Construction Hauts-de-France (CERC)

LEBRETON Hervé, Délégué Emploi – Direction à l'Action Régionale - EDF

VOISIN Stéphane, Chef de mission Grand chantier EPR2 Gravelines - EDF

VOLTA Elyne, Chargée de mission Grand chantier EPR2 – EDF

PRUVOST Jérôme, Canal Solidaire – Département du Pas de Calais

SAGAN Valérie, Cheffe de file Canal Emploi – France Travail

DELEBARRE Anne-Caroline, Cheffe de fil Canal Formation – Région Hauts-de-France

BARALLE Claude, Directeur opérationnel - CMQ Transport, Logistique, Sécurité

HOCHARD Patrick, Directeur opérationnel – CMQ Travaux Publics

ZIELINSKI Ingrid, Directrice opérationnelle – CMQ Bâtiment et Systèmes Energétiques Intelligents 3.0

CHARTIER Stéphanie, Chargée de développement territorial – CCCA BTP

Annexe 3 - Liste des 17 établissements et organismes de formation sollicités dans le cadre de l'étude

AFPA

AFPI

AFTRAL

APAVE

Apprentis d'Auteuil

AREP Hauts-de-France

ASSIFEP

CFA BTP HdF

CFA BTP Picardie

CFA Jean Bosco

CMA Hauts-de-France

Compagnons du devoir

ELFE

LAHO

Lycée Professionnel des Travaux Publics - Bruay La Buissière

Lycée Professionnel Jacques le CARON

VERIN Formation

Annexe 4 - Grille de recensement des données – plateau technique

Informations demandées aux organismes de formation :

- Siret OF
- Identifiant interne
- Certifications
- Formacode des certifications
- Année de création du plateau
- Mail de l'interlocuteur en charge de la documentation du plateau
- Adresse de l'établissement de formation
- Adresse du plateau technique
- Plateau mobile (Oui/Non)
- Capacité d'accueil en simultané en nb de personnes
- Part des activités mobilisant le numérique en %
- Plateau ouvert à la mutualisation
- L'établissement de formation est-il propriétaire ?
- Le plateau technique a-t-il bénéficié d'investissement depuis sa création ?

Annexe 5 - Équipe du C2RP mobilisée

Yves MUCHEMBLED – Directeur

Isabelle MEERSSEMAN – Directrice adjointe

Florence VANTOURS – Responsable de Service Observation et Offre de formation

Laurence GUILBERT - Responsable de Service Information et Accompagnement des professionnels

François PERNELLE – Responsable informatique

Emmanuelle CORROY – Chargée de mission

Maëva HERMAND – Chargée d'études emploi - formation

Sandra PEROUMAL – Chargée d'études emploi - formation

Jean-Baptiste DESSART – Chargé d'études emploi - formation

Karen KANIECKI – Cheffe de service Offre de formation

Christine LEMPEREUR – Chargée d'appui Offre de formation

Aurélie LEPEZ - Chargée d'appui Offre de formation

Sabrina RICHARD – Chargée d'appui web/PAO

En complément sur l'outil de recensement développé au national, l'équipe RCO (Réseau des Carif-Oref) mobilisée :

- Adeline PETROVITCH (RCO)
- Sabrina CHAILLOU (RCO)

RCO
Réseau des Carif-Oref

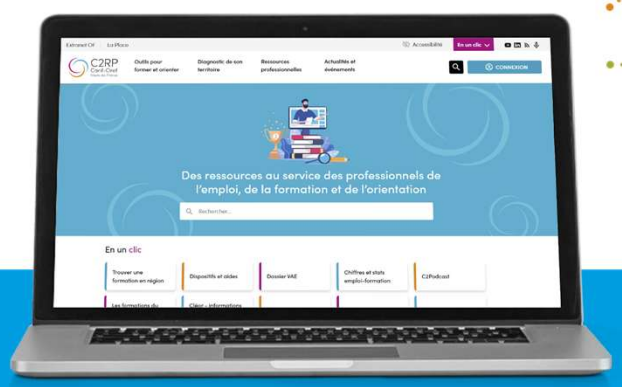
Retrouvez les outils et les ressources sur notre site

ACCOMPAGNER
vos bénéficiaires avec les outils de formation et d'orientation

GAGNER DU TEMPS
avec les nouveaux services en ligne

DÉCRYPTER ET ANALYSER
votre environnement grâce aux chiffres clés et cartes dynamiques

ACTUALISER
vos pratiques pro avec le programme de sessions, de replays, de dossiers, de podcasts



www.c2rp.fr

Suivez l'actualité de l'emploi et de la formation



sur notre portail de veille
https://selection-veille-hauts-de-france.c2rp.fr

avec nos lettres d'information
le C2@ctu et l'InfoHebdo

sur les réseaux sociaux

Financeurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Hauts-de-France

Membre

RCO
Réseau des Carif-Oref

Contact

Le Sloop - 395 rue Courtois
59000 LILLE

03 20 90 73 00